

*"Le Clos des Aulnes"*

**PLAN DE VENTE  
LOT 5**

Cadastre : ...

Superficie : 503 m<sup>2</sup>  
Surface de plancher maximale autorisée : 160 m<sup>2</sup>

**LEGENDE**

	limite du terrain
	espace à rétrocéder à la commune
	ZONE CONSTRUCTIBLE
	implantation obligatoire en limite
	bâtiment existant à préserver
	arbre à préserver
	arbre à planter par les acquéreurs
	arbre existant
	arbre supprimé
	muret technique
	implantation indicative de l'accès des véhicules (charge acquéreur)
RDC Indicatif 48.35 Altitude d'implantation du RDC à +/- 10 cm	
47.46 Altitude du terrain naturel - système NGF-IGN69 Les cotes altimétriques du terrain naturel sont celles avant travaux et sont susceptibles d'avoir subi des modifications.	
<b>NOTA</b> : les cotes et les surfaces des lots sont données à titre indicatifs. Les cotes et surfaces définitives seront déterminées par le géomètre-expert après bornage du terrain.	

